

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque U N I C	Type P 200 AGR . *	Fiche d'homologation n°. CH 3820 05
--	--------------------------	------------------------------	---

MOYENS D'IDENTIFICATION "P 200 AGR." préfixe au n° de châssis
 "P 200 AGR" s. plaquette du constructeur, à côté du siège du conducteur
 à gauche sur carénage du moteur
 "Izoard 200 GR" sur paroi frontale

Numéro du châssis frappé à droite, à l'AR later, s. longeron vers fixation arr. ressorts & s. pl. const.
 Signe d'identification du moteur frappé "M42S" à droite, à l'AV sur bloc plaquette rivée
 Constructeur **FFSA Division UNIC, Suresnes (F)** Importateur **Garage Kurve, Bubendorf (BL)**

CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>6</u> Entraînement <u>arrière</u> Direction <u>à gauche</u> Assistance <u>hydraulique</u> Frein de service <u>air comprimé, 2-circ., à expansion interne</u> Frein auxiliaire <u>air compr. exp. int. s.r. AR</u> <u>Ralentisseur s/échappement**</u> Frein stationn. <u>à cliquet. exp. int. s.r. AR</u> <u>Frein pr. rem. air compr. indir. 2-cond.</u> Transmission <u>méc. tte synchronisée</u> Nombre vit. <u>4 x 2 = 8</u> Blocage differ. _____ Crochet rem. <u>s. demande</u> Vitesse max. <u>74-90</u> km/h	MOTEUR Genre <u>En ligne</u> Temps <u>4</u> Marque <u>UNIC</u> Carbur. <u>D</u> Type <u>M 42 S</u> Position <u>à l'avant</u> Nombre cyl. <u>6</u> Alésage <u>119</u> Course <u>121</u> Cylindr. <u>8075</u> cm ³ CV-Impôt <u>41,12</u> CV-puiss. <u>180</u> (DIN) à <u>2600</u> t/m Refroidissement <u>eau</u> Bruit <u>85</u> dB (A) à <u>2600</u> t/m Amortissement bruit <u>1 pot échappem^t</u>
--	--

CARROSSERIE Forme cabine avancée Nombre portes 2
 Toit ouvert _____
 Nombre de places : Total 2 ; AV _____ ; milieu _____ ; AR _____ ; Places debout _____
890x153

DIMENSIONS Voie AV 2013 AR 1832
 Diam. braquage G (*) DR (*)
 Empattement (*) / (/ /)
 Dimensions ext. Dimensions int.
 Longueur (*) _____
 Largeur 2500 _____
 Hauteur 2705 _____
 Porte à faux AV 1477 _____
 AR (*) _____
 lat. _____

POIDS Avant Milieu Arrière TOTAL
 A vide _____ selon carrosserie
 Charge utile _____ selon carrosserie
 Total _____ 16000
 Garantie fabr. 6500 _____ 13000 19000
 Dimens. pneus 12.00-20 X _____
 Charge p. essieu 6600(7,5) _____ 13000(8,5)
 Poids maxi de l'ensemble 35000 kg

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 24 V

Feux de route 2/séparés E 2 Avertisseur optique oui §)

Feux de croisement 2/séparés E 2 Feux de position 2/ds. feux croisement §)

Feux de gabarit 2/vers AV=bl/AR=r Feux de brouillard -- §)

Avertisseur 1/électr. §) + 1/air compr. Niv. sonore ()

Essuie-glace 3/électriques Lave-glace oui

Feux arrières 2/séparés E 2 Catadioptrés 2/séparés Ø 70

Feux stop 2/séparés E 2 Feux de recul ()

Eclair. plaque contr. 1/à gche. comb. Plaque forme haute XXXXXX

Rétroviseur 2/au cabine Indic. vitesse km/h +

Indic. direction clign. 4/av. lampe-témoin [tachygr.

AV blanc/rouge latér. AR orange

Avert. clign. () Lampes de travail ()

1/cale d'arrêt 320x170x150

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Camion

Marque & type UNIC P 200 AGR. *

Châssis n° (selon véhicule)

Homologation n° CH 3820 05

Forme de la carr. selon vhc.

Places ass. : Total 2 (2 avant)

Poids à vide sel. bull. Carburant D

pesage cv 41,12

Charge utile sel. vhc. Cylindrée 8075 cm³

Poids total 16000 Poids de l'ensemble ()

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé = P200AGR N 215820

*) Modèles :	Empattem ^t	Long. tot.	P.à.f. AR	Ø braquage	
P 200 AGR C	3900 mm	6877 mm	1500 mm	14,0 m	} Avec crochet pr. remorque le châssis est rallongé de 300 mm
N	4570	8017	1970	17,3/17,8	
L	5550	9392	2365	19,0	
Event. aussi	5200 mm §)				

***) Ralentisseur : Sur demande est également livré avec frein à courant de Foucault

§) Equipement : A contrôler lors de l'immatriculation :

Modifié ou monté par l'importateur : Signal de largeur $> 2m30$ indispensable.

- Avertisseur optique est branché sur les feux de route - Lampe-témoin des feux de route est montée - Les feux de brouillard d'origine doivent être démontés (trop loin du profil du vhc. - Les feux de position sont montés dans les feux de croisement. Montage d'un avertisseur acoustique à 1 ton - Des pare-boue sont montés entre les roues AV et le moteur - Le tuyau d'échappement est prolongé en biais vers l'arrière de 1350 mm. - Atténuation du bruit : Montage d'une tôle avec trous et tapissée de ca-

Lieu et date de l'expertise tière antibruit de chaque côté du moteur. La commission d'expertise

BUBENDORF, 15.9.1969 Atténuation du bruit de la sortie d'air

BALE, 6.2.1970 du dispositif de freinage.